

SOLIGNAC

INFO
MUNICIPALE

le
Vigen



Octobre 2011

SOMMAIRE

P 1

- Le mot du Maire

P 2 & 3

- Budget

P 3

- Abbatale : travaux

P 4

- Comptes rendus des conseils municipaux
- La Poste : du changement

P 5

- Vestiaires du stade
Raymond Breuil

P 6 & 7

- Dans nos écoles

P 8 & 9

- Solidarité internationale :
• Avec le Burkina Faso
• Avec Haïti

P 10

- Stavelot : 10^{ème} anniversaire
du jumelage

P 11

- Développement durable :
• Réduction des déchets
• Opération « zéro pesticide »
- Cheq'up de la Région Limousin

P 12

- A vos agendas
- Festival 1001 notes
- La F.N.A.T.H.

P 13

- Accueil des nouveaux habitants
- Etat civil

P 14

- Marchés des Producteurs de Pays
- Vide-greniers annuel

P 15, 16 & 17

- Association Briance-Loisirs
• Enfance-Jeunesse
• Danses de société, chant, kayak

P 18

- Fondation La Borie-en-Limousin

Commission de rédaction :
Yvette Aubisse, Anne-Marie Chatard, Robert Laffitte, Fabrice Record, Colette Roubet

Responsable de la publication : Marie-Claude Naudon

Photos : Mairie de Solignac, Secours Populaire Français, Edmond Laubat, Briance Loisirs, Fondation La Borie

Couverture : Alain Lafeuille

Conception : **BUREAU DE DESSIN D. VALLE**
Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX
Tél. 05 55 70 32 84 - Fax 05 55 70 48 36 - E-mail : valle.d.pro@wanadoo.fr

Le mot du Maire



Crédit photo : ville de Limoges

En mars 2008, nous vous avons présenté une liste baptisée « Solignac Ensemble » et avons proposé à vos suffrages un plan d'actions pour les six années de mandat.

Nous avons dépassé la « mi-mandat » et, respectant notre engagement d'information, nous avons voulu vous rappeler ce que nous avons fait durant ces premières années.

C'est pour cela que le 7 juin dernier, nous avons organisé une réunion publique à destination de toute la population. Une large communication avait été faite : bulletin municipal – article dans la presse – affichage.

A l'aide d'un diaporama, entre autres, nous avons présenté les réalisations les plus marquantes. Cette projection reprenait les thèmes de notre programme d'actions en appliquant la devise : « Aménager – Développer – Partager ».

Cette réunion a rassemblé une cinquantaine de personnes et les échanges entre élus et administrés n'ont pas manqué. Elle fut fort intéressante et constructive.

Nous remercions chaleureusement les habitants qui nous ont rejoints et ont participé au bilan.

Le bâtiment des vestiaires du stade Raymond BREUIL (construit dans le cadre du SIVOM) est achevé, il a été mis à disposition de l'U.S.S.V. le jeudi 22 septembre dernier.

La station de traitement des eaux usées des bourgs du Vigen et de Solignac est opérationnelle. Les habitants devant s'y raccorder seront informés par courrier.

Après une période d'essai de trois mois, les travaux d'aménagement de la RD 32 (sortie du bourg de Solignac en direction du Vigen) commenceront dans la première quinzaine de novembre. Quant à l'aménagement de la RD 32 (côté cimetière), les travaux font l'objet d'une programmation.

Les autres dossiers ou projets suivent leur route, mais comme je vous l'ai déjà dit, ils n'avancent pas tous au même rythme.

Enfin, nous souhaitons organiser un marché à Solignac. Afin de le réaliser dans les meilleures conditions, nous avons besoin de votre avis. Vous trouverez, dans ce Bulletin Municipal, un questionnaire que nous vous demandons de nous retourner, complété, avant le 4 novembre prochain. Merci de votre participation.

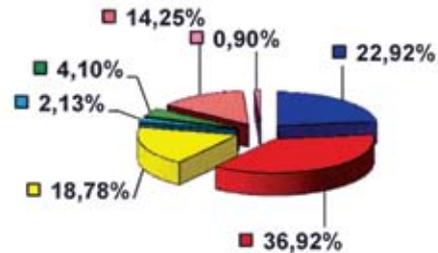
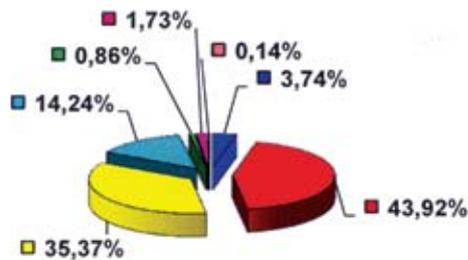
Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau bulletin et très bel automne à tous.

Bien cordialement.

Yvette AUBISSE

BUDGET 2011

Fonctionnement : 1 158 885,59



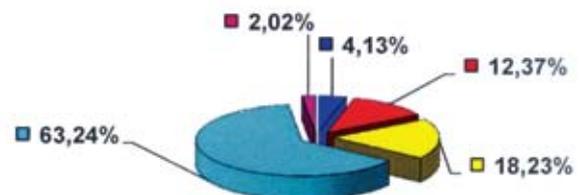
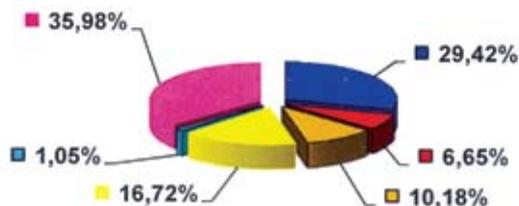
Recettes

70 Produits des services du domaine	43 300
73 Impôts et taxes	509 000
74 Dotations, subventions et participations	409 909
75 Autres produits de gestion courante	165 000
013 Atténuation de charges	10 000
042 Op. d'ordre de transfert entre sections	20 000
002 Résultat reporté	1 677
Total	1 158 886

Dépenses

011 Charges à caractère général	265 570
012 Charges de personnel	427 900
65 Autres charges de gestion courante	217 644
66 Charges financières	24 700
67 Charges exceptionnelles	47 546
023 Virement section d'investissement	165 143
042 Op. d'ordre de transfert entre sections	10 383
Total	1 158 886

Investissement : 987 936,89



Recettes

10 Dotations, Fonds divers et réserves	290 680
13 Subventions d'investissement	65 706
16 Emprunts	100 550
021 Virement section de fonctionnement	165 143
040 Op. d'ordre de transfert entre sections	10 383
001 Résultat reporté	355 475
Total	987 937

Dépenses

16 Emprunts et dettes assimilées	40 800
20 Immobilisations incorporelles	122 200
21 Immobilisations corporelles	180 130
23 Immobilisations en cours	624 807
040 Op. d'ordre de transfert entre sections	20 000
Total	987 937

Budget (suite)

Le budget de fonctionnement s'établit cette année à 1 158 885 € contre 1 183 064 € l'an passé.

Le budget d'investissement s'élève quant à lui à 987 936 € contre 1 027 822 € en 2010.

Les taux d'imposition des taxes de la commune (taxes d'habitation : TH, taxe sur le foncier bâti : TFB, taxe sur le foncier non bâti : TFNB), n'ont pas été augmentés depuis 1988.

Les projets progressent. Pour pouvoir les réaliser, il va falloir trouver les financements. Le budget a été établi en tenant compte de tous les projets mis à l'étude ou en chantier. Chacun d'entre vous est intéressé par un ou plusieurs types de réalisation dont aucun ne doit être négligé :

- pôle jeunesse ;
- aménagement de la place ;
- travaux « d'assainissement » de l'abbatiale ;
- ateliers municipaux ;
- installation d'une petite restauration ;
- rénovation des immeubles de la Commune ;
- etc...

Il faut noter que, parmi ces projets, peu vont générer des recettes supplémentaires. Après plusieurs simulations, il a été décidé et voté (11 voix pour, 4 abstentions) une augmentation modérée des taxes soit + 1.94 % ce qui porte les taux à :

Taxe d'habitation :	14,30 % au lieu de 14,03 %
Taxe foncière bâtie :	17,74 % au lieu de 17,40 %
Taxe foncière non bâtie :	63,09 % au lieu de 61,89 %

ABBATIALE... Travaux en cours

Les travaux d'assainissement des murs de l'abbatiale ont été entamés après une étude du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine.

Ils consistent en :

- la réfection des joints sur le parcours des eaux pluviales,
- la révision des bordures de la toiture,
- le piquetage des murs de la crypte ainsi que de la dalle de béton, à la jointure avec le mur à l'intérieur de l'église, au niveau du chœur.

Ces travaux sont subventionnés par l'Etat (DRAC), le Conseil Général et le Conseil Régional à raison de 80% du montant total. Ils devraient être achevés au mois de novembre.

Le Conseil Municipal

A RETENIR :

14 avril 2011 : consacré au vote du budget voté à l'unanimité. Tous les détails sur le budget dans le présent bulletin pages 2 et 3.

19 Juillet 2011 :

● Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) : la loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales comporte un volet relatif à la refonte de la carte intercommunale. En ce qui concerne l'Agglomération, le Préfet propose l'extension de son périmètre par l'intégration de Couzeix.

Avis favorable du conseil municipal : Pour 12 voix, Abstention 1 voix.

La commune de Bosmie-l'Aiguille sollicite son retrait de la communauté du Val de Vienne et son adhésion à Limoges Métropole.

Avis favorable du conseil municipal : Pour 12 voix, Abstention 1 voix.

Le SDCI prévoit également le regroupement des syndicats SIVOM et SIVU Solignac- Le Vigen : le conseil municipal vote pour le maintien de ces deux structures et demande un amendement au SDCI : Pour 13 voix.

● Révision des tarifs : le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les tarifs de la cantine scolaire et de la garderie et adopte une nouvelle grille de tarifs pour les gîtes applicable à compter du 1^{er} janvier 2012.

27 septembre 2011 :

● Avis favorable à l'unanimité pour l'enquête publique se déroulant sur la commune, du 6 au 21 octobre, pour les travaux d'enlèvement des embâcles sur La Briance entre la Roselle et la Vienne. Dossier consultable en mairie durant toute l'enquête.

● Autorisation donnée à l'unanimité à Madame le Maire pour déposer les dossiers de demandes de subventions auprès du Conseil Général, de l'Etat et de la CAF pour le Pôle Jeunesse, les ateliers municipaux et les travaux d'entretien à l'abbatiale.

● Révision des tarifs pour les concessions au cimetière et au colombarium adoptée à l'unanimité.

● Deux motions votées à l'unanimité qui portent sur :

- la diminution, décidée par l'Etat, des crédits alloués au CNFPT (Centre de formation du personnel des collectivités territoriales),
- la fermeture du bureau de poste le lundi matin et le mercredi matin à compter du 1^{er} janvier 2012.

LA POSTE : du changement



Après entretien avec des responsables de la Poste, cette dernière envisage la fermeture du bureau, à compter du 1^{er} janvier 2012, le lundi matin et le mercredi matin, jours de plus faible fréquentation.

Cette mesure a été présentée lors du Conseil Municipal du 27 septembre 2011. Une motion de ce dernier, votée à l'unanimité, a été rédigée et sera envoyée à Monsieur le Préfet de Région et au Directeur de la Poste.

« Le Conseil Municipal de Solignac s'élève contre une nouvelle dégradation du service public de la Poste en milieu rural. »

Vestiaires du Stade Raymond BREUIL



L'Association intercommunale « U.S.S.V. » Union Sportive Solignac Le Vigen a vu le jour en mars 1921. Ses dirigeants ont fêté le 90^{ème} anniversaire le 18 juin dernier.

Que s'est-il passé depuis 90 ans ?

Les présidents se sont succédés, marquant chacun leur passage. Les lieux de jeux ont été différents au fil du temps (près de la gare, sur le terrain de l'Abbaye, ...). C'est en 1954 que le terrain actuel fut acheté par le maire de l'époque, M. Raymond BREUIL, pour en faire un lieu dédié aux sports. Ce terrain était destiné aux écoles pendant la période scolaire, à l'U.S.S.V. les week-ends et jours fériés de la saison sportive et enfin, l'été, il devait être utilisé comme terrain de camping.

Les années passent, quelques dates ont pu être relevées, mais il y en a certainement d'autres :

- en avril 1972, le Conseil Municipal de Solignac décide que le stade portera le nom de « Stade Raymond BREUIL », ancien maire et ancien président de l'USSV,
- en 1978, Pierre BASSARD, qui deviendra président puis maire, prenait en main l'école de football,
- en avril 1997, le terrain a été déplacé et agrandi,
- en octobre 1997, il est mis à disposition du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple, composé d'élus des communes de Solignac et Le Vigen),
- en mars 2005, l'éclairage du stade a été complètement réinstallé.

Les effectifs de l'U.S.S.V. ont progressé, l'équipe « Première » vise la promotion de Ligue. Les vestiaires du club, vétustes, ne sont plus à la hauteur. En 2008, les dirigeants demandent la construction d'un nouveau bâtiment. Le SIVOM enregistre la demande.

Les membres du SIVOM, commencent à réfléchir au dossier. La décision de construire de nouveaux vestiaires est prise en juin 2009. .

Le chantier est confié au cabinet d'architecture « ARCHICUBE ». Les travaux ont commencé en novembre 2010 et devaient se terminer en mai 2011. Malheureusement, un retard est annoncé, lié à des imprévus de chantier. La livraison des vestiaires, prévue pour les 90 ans, n'a pu être effective le 18 juin dernier, nous avons tout fait pour que cela coïncide.

Le bâtiment est maintenant opérationnel. Le SIVOM a réuni les membres de l'U.S.S.V. afin de signer une convention d'utilisation. La remise des clés s'est faite le 22 septembre dernier, pour une utilisation le week-end suivant.

Un investissement important vient d'être mis à la disposition de l'U.S.S.V. Les membres des conseils municipaux des deux communes forment des vœux de pleine réussite à ce jeune club de 90 ans et lui demandent de faire en sorte que ce lieu soit respecté par les joueurs.

L'inauguration officielle est fixée au samedi 22 octobre.



Dans nos Ecoles

Une nouvelle année scolaire a débuté mais deux événements ont marqué la fin de la dernière année :

Les CE2 ont décroché le permis piéton !

Les 18 élèves des CE2 de Martine Laroche et de Romuald Carini ont obtenu leur permis piéton après deux séances d'initiation.

Lors de la première séquence, le Maréchal des Logis Dambrine et le Gendarme Louis ont diffusé un DVD qui a fait émerger des questions sur la sécurité des piétons ; la deuxième partie consistait à répondre à un questionnaire à choix multiples et à obtenir la moyenne pour se voir délivrer le permis.

Ce fut chose faite le 28 juin, en présence du Maire Yvette Aubisse et de son adjointe Marie-Claude Naudon.

Pour l'occasion, la municipalité a offert des rafraîchissements aux jeunes lauréats.



En route vers la 6^{ème}

Les CM2 ont dit au revoir à leur école communale pour franchir, à la rentrée, les portes du collège.



Comme chaque année, l'association Maza'Val leur a offert un cadeau en souvenir de leur scolarité primaire : un superbe sac de sports qui les accompagnera au collège !

Les futurs collégiens ont posé pour la photo souvenir, accompagnés du maire, Yvette Aubisse, de Françoise Garnier, présidente de Maza'Val, et de leur maîtresse, Monique Touraine, dont c'était la dernière année scolaire à Solignac.

La Rentrée

La rentrée n'est déjà plus qu'un souvenir, élèves et enseignants ayant pris leurs marques depuis le 5 septembre.

Pas de grands travaux cette année car, pendant deux ans, nous avons réussi à finaliser les améliorations qui s'imposaient dans les écoles.

Les effectifs sont stables, les 2 écoles totalisent 161 élèves.

La nouveauté se situe au niveau des équipes pédagogiques qui ont été partiellement renouvelées :

A l'école Val de Briance,

86 élèves sont répartis dans 4 classes :

Gilbert Mallon : 21 PS

Stéphanie Bouygue : 21 MS

Lise Ollier : 19 GS

Mélanie Ardaillou (directrice) : 18 CP et 7 CE1

Marie Coudert assure des décharges d'enseignants dans les deux écoles, **Julie Roux** assure la décharge de la grande section.



*De gauche à droite :
Mélanie Ardaillou, Stéphanie Bouygue,
Gilbert Mallon, Lise Ollier,
Marie Coudert.*



A l'école Joseph Mazabraud,

75 élèves sont répartis dans 3 classes :

Valérie Oréal (directrice) : 14 CE1 et 12 CE2

Martine Laroche : 6 CE2 et 20 CM1

Sandrine Jacob-Lacour : 23 CM2

*De gauche à droite :
Martine Laroche,
Valérie Oréal,
Sandrine Jacob-Lacour,
Thierry Coudert.*

Thierry Coudert a été embauché par la municipalité en Contrat d'Accompagnement pour l'Emploi (CAE, financé à 80 % par l'Etat) pour animer et gérer la bibliothèque et les ateliers informatiques. Il organise également des ateliers dans l'interclasse de midi pour les enfants qui attendent le 2^{ème} service de restauration.

Une enseignante de musique, Corinne Bouqueau, intervient $\frac{3}{4}$ d'heure, chaque semaine, dans 5 classes, de la grande section de maternelle au CM2.

Avec le Burkina Faso...

Dans le cadre du partenariat de coopération décentralisée entre la province de l'Oubritenga au Burkina Faso et la Région Limousin, la commune de Solignac a accueilli Asseta ILBOUDO, maire de Loumbila, et Inoussa ILBOUDO, conseiller municipal, du 17 au 22 juin 2011.

La commune de Solignac a intégré le programme triennal 2010-2012 du partenariat entre les sept communes de l'Oubritenga et les sept communes du Limousin. Solignac s'inscrit ainsi dans une coopération bilatérale avec Loumbila, commune de 30 000 habitants (30 villages répartis sur 362 km²). Cette dernière a exposé à ses partenaires une synthèse de ses besoins prioritaires issue du « Plan villageois de développement », bel exemple de démocratie participative, plan validé par son conseil municipal de 60 membres.

Yvette AUBISSE a fait découvrir à ses invités le Marché des Producteurs de Pays au château de La Borie. Ils ont également assisté aux festivités organisées par le club de football de Solignac à l'occasion de ses 90 ans, en présence de Monique BOULESTIN, Députée, et d'Annick MORIZIO, Conseillère Générale.

La visite de l'usine de production d'eau potable et la station de traitement des eaux usées, respectivement sur les communes de Solignac et Condat sur Vienne, a pu leur permettre d'envisager des réponses au regard d'une problématique de taille dans leur commune, celle de l'eau...

Inoussa ILBOUDO, conseiller municipal, mais avant tout agriculteur, a apprécié la visite du pôle de LANAUD, avec un intérêt particulier pour le commerce des embryons, le BURKINA FASO ne pouvant importer d'animaux vivants de par sa législation.



Une réunion exceptionnelle des conseillers municipaux, le mercredi 22 juin, a clôturé ce séjour par un pot de l'amitié. La municipalité se réjouit de cette collaboration qui débouchera très certainement sur un partage d'expériences multiples, source d'enrichissement mutuel et de liens solidaires.

... Avec Haïti

Après le séisme en Haïti, la municipalité avait fait un don de 500 € au Secours Populaire Français de la Haute-Vienne afin de contribuer à la reconstruction de ce pays en ruine.

Certains prétendent que lorsque l'on fait un don à une association humanitaire, ils ne savent pas comment il est utilisé. Ce n'est pas notre cas.

En effet, l'association ACEM-Haïti 87 et le SPF nous ont fait part de l'inauguration, le 17 juin 2011, du groupe scolaire de Jacmel.

Cette réalisation a été possible grâce aux nombreuses contributions financières et, bien sûr, aux bénévoles.

Ce groupe scolaire est composé de huit salles de classe, d'un bâtiment administratif, d'une bibliothèque, d'une cuisine et d'un réfectoire, de sanitaires et d'espaces verts.



Les photos qui nous ont été confiées par le Secours Populaire parlent d'elles-mêmes. Ce groupe scolaire est une véritable oasis au milieu des décombres et gageons que ces petits écoliers s'y épanouiront.



Voyage à Stavelot

pour le 10^{ème} anniversaire du jumelage — 12 au 16 juillet 2011

2001 – 2011, c'est vrai, cela fait 10 ans que la charte de jumelage a été signée par Thierry de BOURNONVILLE et Alain DEVAUD, respectivement bourgmestre et maire, ce qui a officiellement lié nos deux communes.

Mais il faut se rappeler que, depuis 1995, des liens de solide amitié s'étaient établis avec plusieurs habitants de Solignac qui avaient eu le privilège de faire la connaissance de José et Maria WERGIFOSSE. Se rendant souvent en Dordogne, José avait fait étape à Solignac pour y rencontrer le Maire, Pierre BASSARD, avec pour objectif d'établir des relations entre Stavelot et Solignac, connaissant les nombreux points communs et les liens historiques certains de ces deux communes.



Mais que s'est-il passé pendant ces 10 années ?

Des événements très agréables, certes, d'autres beaucoup moins. Mais voilà la vie est comme ça, il faut l'accepter comme elle se présente !!!

Les chevilles ouvrières du jumelage nous ont malheureusement quittées et surtout bien trop tôt. Mais comme elles avaient bien cimenté leurs bases, le jumelage a continué son chemin avec Jean Pierre LEJEUNE côté Stavelot, Yves BIAUSSAT côté Solignac et maintenant Françoise CHAUMEIL.

De nombreuses manifestations ont mobilisé les populations et les associations de Stavelot et de Solignac :

- Des manifestations européennes telles que les retrouvailles des jumelages francoliégeois, les rencontres internationales des villes jumelées du Limousin,

- Des voyages scolaires, sportifs pour les footballeurs,

- Des rencontres pour les fêtes septennales à Stavelot,

- Un week-end « Bréjaude » à Solignac avec le Réveil Ardennais,

- La participation d'une jeune stavelotaine, Carole, à notre jumelage en Espagne,

- Des rencontres tripartites Stavelot-Solignac-Riba Roja (notre 2^{ème} ville jumelle),

- Les jumelages c'est aussi ça : ...nous avons accueilli dans notre village, pendant plusieurs années, une jeune fille de Stavelot, Amandine, qui avait fait le rêve de s'installer dans un endroit calme et en même temps plein de vie. Elle voulait que l'endroit ressemble à Stavelot et elle a choisi Solignac,

- Une délégation de Solignac a été accueillie à Stavelot pour y vivre la manifestation « Carnaval du Monde »,

- Nous avons organisé à Solignac des soirées à thèmes telles que des « Soirées belges »,

- Et sans oublier tous les échanges individuels qui ont été organisés soit à Solignac, soit à Stavelot.

Depuis la création de notre Comité de jumelage en 2000 et le jumelage en 2001, les responsables en charge du jumelage ont dû changer, pour des raisons diverses, mais aucun n'a failli. Les chemins tracés ont été poursuivis.

Et comme a pu le dire Hugo CAUPENNE dans un article du journal du jumelage : « C'est au 7^{ème} siècle, avec Saint Remacle, que les premiers liens ont été créés. S'ils ont été longtemps en sommeil, c'est grâce à José WERGIFOSSE et à Pierre BASSARD qu'ils se sont renoués. A nous tous, à présent, de maintenir cette amitié vivante ».

J'adresserai des remerciements à tous ceux qui se sont impliqués, de près ou de loin, dans la vie de ce jumelage depuis 10 ans.

Chaque fois que des échanges sont programmés, nous pensons à y associer la jeunesse. Pour cette « rencontre anniversaire », il a été décidé que des jeunes stavelotains et solignacois de 9 à 12 ans puissent faire un stage d'aventures.

Et voilà, les jeunes ont répondu présents, ils étaient avec nous pour cet anniversaire. A Solignac, Françoise CHAUMEIL a fait appel à Fabrice RECORD, Président de Briançe Loisirs. Stéphane a encadré le groupe d'aventuriers solignacois.

Grand merci à toutes ces bonnes volontés, et aux enfants pour leur participation.

Le renouvellement du serment de jumelage a été prononcé le 14 juillet, jour de notre fête nationale. Un superbe feu d'artifice nous a été offert.

Un très grand merci à Jean Pierre LEJEUNE et toute son équipe pour l'organisation de ce 10^{ème} anniversaire.

Vivement l'anniversaire retour à Solignac !

Yvette AUBISSE

Développement durable



Réduction des déchets

Dans le cadre de sa démarche de concertation, l'Agglo Limoges Métropole a mis en place des ateliers de réflexion et de proposition sur la réduction des déchets et l'économie à travers le « consommer autrement, la réutilisation et le réemploi ». Un membre de l'équipe municipale, Colette ROUBET, y participe.

Ces ateliers devront déboucher sur des propositions concrètes mises en route progressivement dans les communes de l'Agglo.

Opération zéro pesticide dans nos villes et villages : Solignac s'engage !

L.N.E. (Limousin Nature Environnement) et la FREDON Limousin (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) s'associent pour mener une campagne régionale de réduction des pesticides à destination des communes du Limousin.

L'objectif de l'opération est d'amener les communes, à s'engager dans des actions visant à supprimer l'usage des pesticides dans l'entretien des espaces publics.

Pour officialiser leur démarche, les collectivités qui s'engagent signent la charte «Zéro pesticide dans nos villes et villages».

Solignac signera la Charte au printemps lors d'une manifestation publique.



Pour les lycéens, les apprentis, les 16-20 ans :

Cheq'up de la Région Limousin

Cheq'up est un chéquier annuel culture/sports gratuit d'une valeur de 50 euros. Il s'adresse à tous les lycéens et apprentis scolarisés en Limousin ainsi qu'à tous les jeunes âgés de 16 à 20 ans (nés entre le 01/09/1991 et le 31/08/1996) domiciliés en Limousin.

Dix chèques pour alléger les budgets CD, livres, ciné, concert, sport... utilisables auprès de nombreux partenaires de la Région :

- 2 chèques de 4 € pour aller au cinéma
- 2 chèques de 4 € pour assister à des spectacles et festivals
- 2 chèques de 5 € pour acheter des livres et produits multimédias
- 1 chèque de 12 € pour la licence et l'équipement par l'intermédiaire d'un club
- 2 chèques de 4 € pour les événements sportifs
- 1 chèque de 4 € pour visiter des musées, expos et sites du patrimoine.

Pour tout renseignement complémentaire notamment pour connaître la liste des partenaires qui acceptent les chèques ou pour remplir le bulletin d'inscription, vous pouvez aller sur le site internet du Conseil Régional www.région-limousin.fr

Avec la copie d'une pièce d'identité, les chéquiers sont remis en main propre au bénéficiaire, à l'Hôtel de Région (ouverture du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30, et de 13h30 à 17h30). Les lycéens et les apprentis doivent fournir en plus un certificat de scolarité, les autres jeunes Limousins âgés de 16 à 20 ans doivent amener un justificatif de domicile (certifié sur l'honneur par les parents si c'est à leur nom). En cas d'impossibilité de se rendre à l'Hôtel de Région, la personne qui vient retirer le chéquier, à la place du bénéficiaire, doit être muni d'une pièce d'identité de ce dernier et de son autorisation manuscrite.

A vos Agendas...

5 novembre

Marché aux huîtres et produits de la mer sous chapiteau sur la place Georges Dubreuil à partir de 9 heures (Office de Tourisme)

9 novembre

Concert « La Borie & Piano International » avec Pierre Hantaï et Skip Sempé au château de La Borie à 20h30

3 décembre

Marché de Noël à la salle des fêtes à partir de 8h30 (association Maza'Val)

9 décembre

Concert « La Borie Jazz » avec Sébastien Cicoella Trio et Pierre Durand « Roots » Quartet au château de La Borie à 20h30

10 décembre

Repas de Noël des Aînés à la salle des fêtes à 12h15 (municipalité)

16 décembre

Concert de Noël aux chandelles à l'abbatiale à 21h – orchestre Claude Luter (Renaissance de Solignac – Le Vigen)



Deux concerts prestigieux ont attiré un public particulièrement nombreux à l'abbatiale de Solignac cet été :

- Le 27 juillet : l'Ensemble Baroque de Limoges dirigé par Christophe Coin, précédé d'une superbe prestation du jeune violoncelliste Bruno Philippe,
- Le 11 août : l'orchestre de la Nouvelle Europe dirigé par Nicolas Krause et la Camerata vocale de Brive pour un très émouvant Requiem de Mozart. En 1^{ère} partie une œuvre du compositeur Alexandre Benéteau qui avait convié le public dans l'après-midi à une découverte de son métier de compositeur.

Naissance de la bière du Festival, « l'Adoré », équipe de bénévoles renforcée, liens avec La Borie en Limousin confirmés, sont autant de facteurs favorables pour le cru 2012. Nous aurons à cœur de faciliter un ancrage fort à ce festival qui monte.

Vous pouvez écouter des extraits de tous les concerts 2011 sur le site du Festival : www.festival1001notes.com

La F.N.A.T.H.

La F.N.A.T.H., association des accidentés de la vie, vient de mettre en ligne un site Internet pour la Haute-Vienne : www.fnath87.org

L'antenne de la F.N.A.T.H. la plus proche de Solignac est située à Condat, salle Vienne et Briance, et assure une permanence mensuelle du service de conseil et de défense, le 2^{ème} mercredi du mois, de 13h30 à 15 h.

Accueil des Nouveaux Habitants

Si vous habitez notre commune depuis le 1^{er} novembre 2010, Madame le Maire et l'équipe municipale ont le plaisir de vous inviter à une cérémonie d'accueil, suivie d'un verre de l'amitié, le **samedi 19 novembre 2011 à 11 heures à la Mairie.**

Merci de bien vouloir vous inscrire auprès du secrétariat avant le mardi 15 novembre.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- 14 mai** PINEAU Victor Henry Bernard
8 Cité Le Clos
- 16 juin** TAUBREGES--LALISSE Célia-Maëlle
Le Pont Rompu
- 26 juin** MARQUET COLDEBOEUF Timothée
Le Sirieix
- 14 juillet** DA SILVA Timéo
Gravataud
- 22 juillet** VEUILLE Anthony Michel
Les Gallands
- 26 août** REMY Simon
19 bis, avenue d'Obernai
- 29 août** NEËL Gabriel Gaspard Lohann
Bellevue

MARIAGE

- 30 avril** FERNANDES José Michel et GRAPTON Laure Michelle
Les Gallands
- 11 juin** MAGAUDOUX Didier et PIQUES Sandrine Suzanne
La Jouvie
- 16 juillet** CHANTEREAU David et CACOYE Isabelle Marie-Louise
Châteaublanc
- 13 août** PLAZER Nicolas Gilles et GONZALES NARANJO Rocio
Envaud

DECES

- 08 juin** MICHELON Claire
Envaud
- 14 juin** HERVY Jacqueline Solange née VANHULLE
Le Pont Rompu
- 19 juillet** BILAND Cécile Renée Yvonne née GEFFROY
11, avenue St Eloi
- 18 août** MIRGORODSKIY Lioudmilla née SMIRNOVA
9, rue de la République
- 19 août** SOILLE André Victor Fernand
30 bis, avenue St Eloi



Les Marchés des Producteurs de Pays

La saison des Marchés de Producteurs de Pays s'est achevée le vendredi 9 septembre sous un agréable soleil.

Au total, la saison estivale aura accueilli un marché de printemps et sept marchés d'été à Solignac. Les producteurs présents ont su régaler les consommateurs avec leurs produits : viandes, poissons, fromages, escargots et autres madeleines ou galétois.

Nous rappelons qu'associations et producteurs sont fédérés au sein de l'Association des Marchés de Producteurs de Pays de Solignac. Les associations, chacune à son tour, participent aux marchés en assurant la logistique complète de chaque soirée : gestion de la buvette, gestion des cuissons aux barbecues, installation, rangement, nettoyage. En contrepartie, les bénéfices générés par la vente des boissons à la buvette reviennent à l'association animatrice de la soirée.

De nombreux bénévoles s'investissent pour aider à la réussite de ces marchés. Citons les associations participantes : l'Office de Tourisme, le Judo Club Val de Briance, Culture et Loisirs Val de Briance, le Comité de Jumelage, l'Association Communale de Chasse Agréée, l'Association Maza'Val et le Tennis Club Val de Briance.

Malgré une météo qui s'est parfois montrée plutôt capricieuse, les marchés de cette saison se sont déroulés dans une ambiance toujours aussi conviviale et festive.

Magali Roussilliat / Françoise Garnier

Vide-greniers annuel

Même la météo capricieuse n'a pas entamé le moral des 50 bénévoles de l'Office de Tourisme. Ils ont été largement récompensés et peuvent être fiers du résultat.

Le nombre croissant de visiteurs ainsi que le nombre d'exposants en augmentation (323 contre 287 en 2010) font que le vide-greniers est devenu l'incontournable rendez-vous de la rentrée pour les chineurs.

Le Président, Claude Oyarabal, et son équipe remercient tout particulièrement les habitants du bourg et tous ceux qui ont d'une façon ou d'une autre participé à l'élaboration et à la réussite de cette magnifique journée.



Photo : E. Laubat

Association Briance-Loisirs

Section Enfance-Jeunesse

L'Accueil de Loisirs de Solignac géré par notre association continue d'être très attractif. Cet été, ouvert du 4 juillet au 31 août, il a accueilli 163 enfants en juillet et 136 enfants en août. Agés de 3 à 14 ans, ils ont pu partager les joies de nombreuses activités variées autour des thèmes de la magie et des sciences en juillet et des enquêtes policières en août. Ils ont également bénéficié de sorties (Limoges, Rocamadour, Saint-Junien, Ségur-le-Château), d'activité piscine, de camping, de kayak, de fêtes avec leurs parents et bien d'autres réjouissances. Les équipes pédagogiques ainsi que le personnel municipal mis à disposition ont encadré et créé les conditions nécessaires à ce que les enfants profitent de bonnes vacances et engrangent des souvenirs agréables.

Traditionnellement, la fréquentation moyenne par jour est du double en juillet par rapport à août. Cette année, nous avons pu observer un meilleur étalement sur les 2 mois. C'est ainsi que nous avons accueilli 73 enfants par jour en moyenne en juillet pour 50 en août. On constate une forte poussée des effectifs dans la tranche des 6-8 ans dans le prolongement de celle des maternelles de ces dernières années. Toujours pour cet été, la répartition du nombre de journées-enfants est la suivante : résidents de Solignac 53 %, du Vigen 34 %, d'autres communes 13 %.

Séjour Stavelot (Belgique) dans le cadre du jumelage.

Onze enfants de Solignac (8 garçons et 3 filles) de 9 à 12 ans sont allés à la rencontre de camarades belges avec qui ils ont partagé de très bons moments du 12 au 16 juillet dernier. Ce voyage organisé par notre association, avec le soutien du Comité de jumelage et de la municipalité de Solignac, était encadré par deux responsables. L'accueil, par



Notre Accueil de Loisirs est très soutenu par la municipalité de Solignac (subvention de fonctionnement, mise à disposition de locaux et de personnels de cuisine ou d'entretien), ce qui nous permet de mettre en place une tarification très modérée pour un meilleur accès au plus grand nombre pour des loisirs de qualité. Pour sa part et dans le même objectif, la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Vienne apporte des contributions financières à notre association mais aussi à la commune pour soulager ses efforts. Enfin, la municipalité du Vigen donne une aide financière à la commune de Solignac afin que les enfants du Vigen soient accueillis à l'Accueil de Loisirs de Solignac aux mêmes conditions tarifaires que les enfants de Solignac.

Le prochain séjour se déroulera du lundi 24 au vendredi 28 octobre 2011 (renseignements au **05.55.48.97.22**).

les bénévoles du comité belge, a été chaleureux et très bien organisé sous la houlette de Jean-Pierre Lejeune avec qui nous avons préparé ce séjour. Les activités, parfois partagées avec les adultes, ont été variées et intéressantes : sortie vélo, piscine, visites musées et circuit automobile, promenades, conteur, cérémonies, veillées...

Dans l'optique de rendre l'invitation à nos amis belges, il nous appartient d'envisager de nous investir rapidement dans les préparatifs d'un séjour à Solignac pour que nos



Rallye touristique dans Stavelot

préados respectifs puissent partager de nouveaux moments de convivialité, d'amitié et d'enrichissement.



Balade contée

Section Danses de société

La section **Danses de société** a organisé sa soirée de présentation qui a eu un vif succès, le 5 septembre dernier, à la salle polyvalente du Vigen. Conformément à l'objectif d'information dédié à cette soirée, Liliane Dumont, bénévole assidue, récemment élue responsable de cette section, a présenté Marie Magdziak, monitrice diplômée, ainsi que l'ensemble de ses collaborateurs – Claudine Bernard, Jean-yves Coignac, Maryvonne Comes, Maïté Héraud, Raymond Lagarde, Annick Pelade, Marie-Jo Record, Marie Agnès Ruault, Antoine Uittjewaal – qui ont accepté de reconduire leur mandat pour assurer l'intendance des cours et activités proposés pour la saison 2011-2012 :



... des nouveautés cette année !

- **danses de société – 3 niveaux** (débutant, le lundi de 18h30 à 19h45, intermédiaire, le lundi de 19h45 à 21 h, à la salle polyvalente du Vigen, et avancé, le vendredi de 20h15 à 21h30, à la salle des Fêtes de Solignac)

- **rock (exclusivement)**, le lundi de 21h à 22h15, salle polyvalente du Vigen

- **danse en ligne/country**, le vendredi de 19h à 20h15, salle des fêtes de Solignac

En outre, des tarifs « forfait année » et « forfait trimestre » sont mis en place et incluent les soirées d'application, des vendredis de 21h30 à 23h, animées par la monitrice, à la salle des fêtes de Solignac. Les bénévoles assurent, pour le plus grand plaisir de tous, un complément dansant jusqu'à minuit.

Une initiation, sans engagement et gratuite, est possible tout au long de l'année, sans rendez-vous, aux heures et lieux mentionnés. L'organisation de l'apprentissage permet l'inscription en cours de saison. Pour tout renseignement complémentaire : **06.81.40.39.06** ou **05.55.48.97.22**

La responsable Liliane Dumont

Section Chant

La section vocale permet, dans une ambiance des plus conviviales, à une trentaine de personnes, au sein du groupe vocal « La Ballade », de partager l'émotion du chant. Cette activité se déroule les lundis soirs, à la salle des fêtes de Solignac, de 19h45 à 21h30. Les chants interprétés sont choisis principalement parmi les meilleurs auteurs du répertoire de la chanson française. La saison est ponctuée par des concerts et La Ballade y est fortement appréciée pour son enthousiasme.

Pour la Fête de la Musique du 21 juin dernier, La Ballade a poussé de la voix au grand chapiteau près du Moulin, dans les rues de Solignac pour terminer à la terrasse de l'hôtel-restaurant Saint-Eloi. Des cahiers de chant avaient été distribués au public présent afin de partager tous ensemble des mélodies, des textes de notre patrimoine culturel. Marie-Claude et Christian avaient fait suivre leur orgue de Barbarie afin d'apporter une émotion complémentaire. Pierre, chef de chœur, coordonnait l'ensemble. M^{me} et M Ashton du Saint-Eloi offrait une boisson vivifiante aux amateurs afin d'ajouter une note à l'ambiance. Quelle belle soirée !



Rendez-vous le samedi 5 novembre prochain, à 20h30, à la salle des fêtes de Solignac pour un concert exceptionnel, avec entrée libre. Ce soir-là, sur des thèmes de chansons françaises, variétés, chants du monde et musiques de film se produiront notre groupe vocal « La Ballade » de Solignac dirigé par Pierre Soury, la chorale « Arioso » de Couzeix dirigée par Marion Riffaud et l'Ensemble de clarinettes « Clair et Net » composé d'amateurs de toute la Haute-Vienne dirigé par Maëlle Bousquet. Les 3 groupes termineront la soirée par des compositions communes. Venez nombreux !

Section kayak

La section kayak des jeunes à partir de 9 ans et des adultes. L'initiation se fait sur La Briance à partir de la base du moulin, près du pont de Solignac. La flotte de kayaks et les matériels de sécurité sont prêtés par la section enfance-jeunesse qui en contrepartie bénéficie d'animations kayak pour les enfants de l'Accueil de Loisirs. La remorque permet

d'organiser des sorties sur d'autres rivières. La participation financière est minime de façon à faciliter la pratique de cette activité de pleine nature qui allie détente, découverte, solidarité, convivialité. L'ambiance et le bon esprit sont au rendez-vous. Guillaume qui encadre cette activité est très expérimenté. Les débutants sont les bienvenus.

FONDATION LA BORIE-EN-LIMOUSIN



La Fondation La Borie-en-Limousin a eu le bonheur d'accueillir les Solignacois à l'occasion d'une visite du Jardin des Sons et des Lumières en cours de création, le 7 octobre dernier. La promenade a permis de découvrir les coulisses et les ambitions d'un projet de grande ampleur qui prend forme aujourd'hui à Solignac.

Sur le domaine de La Borie, étendu sur 7 hectares, le Jardin est conçu comme un lieu qui s'écoute et s'illumine. Tout au long du chemin de l'eau la promenade promet d'être unique : des instruments en céramique, un labyrinthe, des fleurs en porcelaine, une variété végétale, des cascades et pontons de bois, un théâtre de verdure, un bois des musiques et d'autres merveilles où petits et grands pourront vivre un moment de rencontre avec la nature et l'environnement sonore qu'elle produit.

La Borie vu du ciel - (c) graphisme Loukat

C'est à Solignac que se formule et se crée ce grand projet !

Paysagiste, concepteur sonore, sculpteur lumière, botanistes, hydrauliciens... les artistes parisiens et limousins joignent leur talent pour créer, à Solignac, un jardin d'exception. Dans ce site historique et patrimonial, les atouts de la nature et de l'environnement limousins sont tous explorés, préservés et embellis, afin de concevoir un lieu où le paysage s'écoute.

Une mise en oeuvre novatrice qui engage notre région vers un rayonnement touristique, puisque le lieu convie petits et grands à l'émerveillement et aux fêtes populaires ; mais aussi économique, car les travaux lancés développent l'activité des entreprises locales et la mise en valeur des savoir-faire régionaux ; culturel, dans la richesse de l'alliance entre patrimoine et innovation ; social, dans la cohésion que forme bénévoles, chantiers d'insertion et membres associatifs ; environnemental, à l'heure où ce lieu témoigne de la volonté de Solignac d'être un acteur du développement local.

Ce projet ne manque pas d'associer les solignacois au coeur même des activités et des loisirs qu'il fédère. En collaboration avec la mairie, l'office de tourisme, les associations, les écoles et les accueils de loisirs, la Fondation La Borie, riche de propositions, souhaite développer ce Jardin des Sons et des Lumières, avec et pour les solignacois.

De beaux rendez-vous nous sont donnés, à vos agendas !

Bourses d'échanges de plantes et de savoirs, dimanche 23 Octobre 2011, à partir de 14h, à la Fondation La Borie : opération organisée par Les Amis des Fleurs de Nexon, cette manifestation conviviale sera ouverte gratuitement à toutes les associations liées au monde des parcs et jardins ainsi qu'à tous les amateurs fervents de plantes, désireux d'échanger plantes et savoirs.

Concerts de l'ensemble de la programmation de La Borie à 10 euros : un tarif préférentiel de 10 euros a été mis en place par la Fondation La Borie à destination des habitants de Solignac pour l'ensemble des concerts jazz, classique, musique traditionnelle et musique d'aujourd'hui, à La Borie.

Illumination du Jardin des Sons et Lumières, samedi 5 mai 2012 : organisée par l'Association Renaissance de Solignac-Le Vigen, cette soirée propose une promenade nocturne au sein du Jardin éclairé à la bougie.

Le petit mot de La Borie



Ce grand projet est à construire avec vous. Ce sont vos idées, vos envies qui nous permettront de réaliser ce Jardin et de faire de ce lieu un fédérateur social et associatif.

Si vous souhaitez vous associer à ce projet, vous investir dans les étapes de sa réalisation, en devenir l'acteur, par vos idées, vos savoir-faire, votre engagement, vos réseaux ou vos temps libres, contactez-nous !